

LETTRE D'INFORMATION DU SERVICE ÉDUCATIF

Un service qui s'adapte à vos besoins

Le service éducatif des Archives départementales de la Sarthe fonctionne en partenariat avec l'Éducation nationale. **Une équipe d'enseignants et d'archivistes est disponible** pour vous accueillir et vous accompagner dans la construction de **projets pour les classes de la grande section à la terminale**.

Nous pouvons vous aider à préparer votre venue aux Archives pour une séance d'histoire, de géographie, d'éducation morale et civique, de lettres en lien avec les programmes ou dans le cadre d'un **enseignement pratique interdisciplinaire** ou du **parcours d'éducation Artistique et culturel de l'élève**. L'action du service éducatif s'inscrit pleinement dans les **nouveaux programmes 2016**.

Nous pouvons nous déplacer dans les écoles.

Quand peut-on venir aux Archives départementales ?

Le service éducatif vous accueille du **mois de septembre au mois de juin du lundi au vendredi de 13 h à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 17 h 30** Pour un rendez-vous sur une autre demi-journée, veuillez contacter le service.

Un enseignant chargé des classes du primaire est présent le mardi et le jeudi toute la journée ; les deux enseignants chargés du secondaire le mercredi après-midi.

Pour organiser votre visite (préparation des documents ou du dossier) et afin que vous ayez le choix pour la date de venue, un délai est indispensable :

- 15 jours avant la visite pour un dossier "clef en main" ;
- 2 mois pour un projet personnalisé.

Pourquoi venir aux Archives départementales ?

Les Archives départementales ont pour mission la **collecte, la conservation et la valorisation de documents écrits, iconographiques et sonores**. Ce sont des **sources privilégiées** pour la mise en œuvre d'ateliers dans le domaine de l'histoire, de la géographie, l'éducation morale et civique, et l'histoire des arts.

Une visite aux Archives départementales avec votre classe permet de donner aux élèves l'opportunité d'approcher l'histoire d'un point de vue local et grâce à des documents originaux. La démarche proposée vise à développer l'esprit de recherche, de critique et d'analyse. Il s'agit également de sensibiliser les élèves, futurs citoyens, au patrimoine et aux enjeux de sa sauvegarde.

Que faire aux Archives départementales ?

- **Étudier une partie du programme et/ou préparer un atelier dans le cadre d'un EPI, de l'EMC à l'aide de documents locaux et originaux,**
- **utiliser un dossier thématique** proposé par le service (voir page 2),
- **participer à une activité en lien avec le parcours d'éducation artistique et culturelle** (musique, photographie, études d'affiches, graphisme...)

Comment nous contacter ?

Archives départementales de la Sarthe,
9 rue Christian Pineau
72100 LE MANS

Tél : **02.43.54.74.74**

archives@sarthe.com

Pour vous accueillir :

- René DESPERT (Référént des Archives départementales)
- Jean-Noël THOMAS (enseignant dans le primaire)
- Luc FEUVRIER et Arnaud CAROBBI (enseignants dans le secondaire).

Réunion de présentation du service éducatif des Archives départementales

Le service éducatif se propose de vous accueillir le **mercredi 4 octobre 2017 à 14h** pour vous présenter les Archives départementales de la Sarthe et l'offre de projets pédagogiques à destination des classes de grande section à la terminale.

Nous vous remercions de nous indiquer votre présence, par courriel à archives@sarthe.com.

Une journée au Mans ?

Pour une séance, il est nécessaire de prévoir une demi-journée, soit environ deux heures sur place. Il est possible de profiter de votre venue pour faire une visite complémentaire.

Nous pouvons vous aider à concevoir une journée thématique. Cela permet de venir une journée avec deux classes en alternant une visite sur site et une séance de travail aux Archives.

Exposition itinérantes

Vous pouvez également réserver des expositions itinérantes gratuites .

Quelques exemples d'expositions disponibles :

- La Sarthe, terre des pionniers de l'aviation
- Des étrangers en Sarthe, des Sarthois à l'étranger (1914-1918)
- La déportation en Sarthe
- L'aventure du rail en Sarthe

Il est possible de réaliser pour vos classes un questionnaire en lien avec l'exposition empruntée.

Consultez l'onglet expositions dans la rubrique culture et pédagogie sur le site www.archives.sarthe.com

Venir avec une classe : Comment faire ?

- **Contactez le service** pour présenter votre projet ou choisir un sujet réalisé par le service éducatif.
- S'il s'agit d'un projet spécifique, nous rechercherons et vous présenterons les ressources disponibles.
- **Nous nous rencontrons en amont** avant la visite de la classe pour faire le point sur le contenu de l'atelier.

Quelques exemples de dossiers du service éducatif

- L'héritage napoléonien dans la Sarthe
- L'écriture au Moyen Âge
- Histoire de l'école Garnier-Pagès (1850-1940)
- Les pionniers de l'aviation en Sarthe au début du XX^e siècle
- Les « poilus » de Rouillon
- L'évolution de l'espace urbain de la ville du Mans du Moyen Âge à nos jours.
- Le tunnel du Vieux Mans (1870-1877)
- Histoire d'un quartier du Mans : Les Ronceray-Glonnières
- Histoire et mémoire de la Libération du Mans (juin-août 1944)

Des projets en cours de réalisation

- Ateliers autour du fonds d'archives Bollée (généalogie, histoire des sciences et techniques).
- Atelier « du sujet au citoyen » : de la société féodale au suffrage universel.
- La vie au village au début du XX^e siècle

Le site internet des Archives départementales, une étape indispensable avant une visite aux Archives

www.archives.sarthe.com

- **Vous pouvez consulter les fonds numérisés** : état civil, cadastre, registres de délibérations, fonds sonores, listes nominatives de population, registres matricules militaires.
- **Vous pouvez découvrir le portail documentaire** qui vous renseigne sur les fonds conservés aux Archives départementales.
- **Vous accédez aussi à la rubrique culture et pédagogie** qui permet de se familiariser avec les actions culturelles et pédagogiques menées par le service éducatif.